

Service Parc Auto et Déchets - Approvisionnement en carburants pour l'année 1993 - Appel d'offres

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer le fonctionnement des véhicules du parc automobile de la Ville, il est procédé à l'achat de différents carburants (essence, super, gazole), suivant la procédure des marchés de clientèle avec consultation permanente.

L'approvisionnement s'effectue au fur et à mesure des besoins auprès des pétroliers pratiquant les prix les moins élevés.

Le montant global de la dépense pour 1993 étant évalué à environ 3 500 000 F, le Conseil Municipal est invité à m'autoriser à signer les différents marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) modifiant le montant initial de ces marchés, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1993.

M. VIALATTE : Vous citez comme différents carburants l'essence, le super et le gazole mais il y en a un quatrième avec lequel les véhicules du parc municipal pourraient rouler qui est un carburant plus propre, qui de surcroît est de nature à aider nos agriculteurs dans un département rural, c'est important à souligner, c'est ce qu'on appelle le diester et l'éthanol, deux carburants qui peuvent très bien être utilisés sur des véhicules que nous utilisons tous les jours sans modifications techniques. La seule contrainte c'est évidemment de disposer d'une cuve spéciale pour stocker ce type de carburant et je me permets de vous suggérer d'étendre l'appel d'offres que vous lancez cet année à ce type de carburant. C'est une façon d'aller dans le bon sens en matière de protection de l'environnement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur VIALATTE, on avait simplement oublié des points de suspension derrière gazole car il est prévu aussi de l'essence sans plomb, etc. Donc il y a des points de suspension, j'espère que comme cela ça ira.

Ce qui est surprenant ce soir, c'est que les uns et les autres vous profitez simplement de la fermeture d'une parenthèse pour bondir sur quelques aspects que nous connaissons tous bien et qui ont un certain effet sur la population laborieuse ou les cultivateurs, etc. c'est bien, c'est vrai, c'est le moment d'en parler !

M. GALLAT : Sur un point très particulier les élus ont été interpellés en tant que Génération Ecologie.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est un nouveau carburant ? (rires).

M. GALLAT : Cela peut être un nouveau carburant de la vie politique ! Mais Monsieur le Maire, il faut être sérieux, on n'est pas en pré-campagne électorale (rires).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Alors, en plus, à Génération Ecologie, il se font des illusions ! (rires).

M. GALLAT : Nous ne sommes pas ici Monsieur le Maire en tant qu'élus en pré-campagne. Nous sommes là pour gérer la Ville au mieux et cette espère de démago «plus écologiste que nous tu meurs» me dérange beaucoup.

Simplement en ce qui concerne la cogénération, effectivement on a un projet qui est extrêmement complexe. Mais j'ai envie de poser simplement une question à M. PIERLOT : pourquoi n'y a-t-on pas pensé avant ? Il aurait peut-être pu au moment venu poser la question à sa collègue qui s'occupait de l'environnement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ils en ont peut-être parlé ensemble. Ce n'est pas venu jusqu'à nous.

M. GALLAT : Peut-être, ce n'est pas venu jusqu'à nous et c'est un dossier qu'on présentera en Conseil Municipal courant janvier je crois.

M. JUSSIAUX : Deux mots à la fois aux collègues VIALATTE et PIERLOT sur le problème des carburants. Méfions-nous des idées apparemment simples et des slogans préfabriqués notamment par les grandes firmes qui engagent de gros intérêts commerciaux. Je pense à un gros groupe pétrolier dans le débat actuel sur le diester et le carburant vert. Dans l'état actuel des choses, personne ne peut prétendre de manière scientifiquement fondée que ces nouveaux carburants sont effectivement moins dangereux du point de vue pollution que les carburants traditionnels. Ils sont simplement je dirais moins polluants à l'oeil, c'est-à-dire que vous ne verrez pas les particules de suie qui ont caractéristiques de l'utilisation du gazole traditionnel dans les moteurs diesel mais n'oubliez jamais que ces particules sont l'élément polluant le moins nocif pour la santé des humanoïdes que nous sommes tous. Ils sont le plus désagréables parce qu'on les voit mais ils sont de loin les moins nocifs. Ce qui est réellement très nocif est en général non visible, ça c'est le premier aspect.

Le deuxième aspect, posons-nous toujours la question : où se fait la pollution ? L'ami PIERLOT a bien voulu rappeler qu'il avait compris la leçon sur le débat de l'année dernière, je me permets de m'en réjouir parce que ça peut vouloir dire que j'ai été bon pédagogue, donc je continue la leçon. Par rapport aux carburants dits verts d'origine agricole, pourquoi n'évoque-t-on jamais les tonnes, voire les centaines de tonnes de produits chimiques polluants qu'il faut enfouir dans le sol pour produire dans des conditions économiquement compétitives ces colzas et autres qui serviront ensuite à faire le carburant. On est condamné à une approche globale sinon on se fera toujours, passez-moi l'expression, rouler dans la farine mais là réellement et ensuite dans l'huile pour la friture !

Mme FOLSCHWEILLER : Je ne voulais pas répondre à M. VIALATTE tout à l'heure parce que je ne voulais pas entrer dans le débat du diester et autres mais je crois que Gérard JUSSIAUX a très bien répondu. Je suis tout à faire d'accord avec lui.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.